

<https://divergences.be/spip.php?article1385>



37 agents de sécurité à la SNCF, sans papiers !

- Archives - Archives Générales 2006 - 2022 - Current Events / Actualités du jour -

Date de mise en ligne : jeudi 4 mai 2023

Copyright © Divergences Revue libertaire en ligne - Tous droits réservés

Communiqué de presse

Paris le 24 juin 2009

Les 37 maîtres-chiens, sans papiers et payés au noir, de la SNCF se sont invités cet après-midi au ministère de l'Immigration, 101 rue de Grenelle. Accompagnés d'une centaine de cheminot-e-s de SUD-Rail, de citoyens soutenant leur lutte et de l'association Les désobéissants, les maîtres-chiens sont venus exiger une rencontre avec le ministère. Après avoir forcé l'entrée de l'Hôtel de Rothelin-Charolais, siège du ministère, et malgré l'énervement des forces de police présentes, une délégation composée d'un représentant de Solidaires, de SUD-Rail et de deux maîtres-chiens sans papiers a été reçue par M Franck Supplisson, directeur adjoint du cabinet de M. Besson.

Nous avons exposé le problème que pose le télégramme « départ en clair » envoyé le 30 octobre 2008 par M. Michel Bart, préfet directeur de cabinet du ministre (à l'époque M. Hortefeux) qui stipule l'interdiction des régularisations dans certains métiers réglementés et en particulier dans les métiers de sécurité.

https://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L400xH250/Gare_est_0469-2-c65ab.jpg

Nous avons rappelé que la SNCF a laissé s'installer, en 4 ans, plus d'une centaine d'agents de gardiennage sans papiers et en situation de travail dissimulé (travail au noir) et que les préfetures ont délivré des autorisations à des dizaines d'entreprises de négriers qui sous-sous-traitent dans le cadre des marchés avec la SNCF, mais aussi probablement dans de nombreux autres secteurs. Les agents qui réclament aujourd'hui le droit de travailler dans la légalité ont été surexploités sous les yeux des administrations et de la SNCF, il est donc naturel de régulariser leur situation avant d'entreprendre une moralisation de la profession et de l'usage des entreprises de gardiennage.

La société Vigimark, titulaire du contrat avec la SNCF, s'est engagée à reprendre l'ensemble des salariés et à payer leur formation.

La SNCF est dans l'incapacité d'assurer la présence d'agents dans les gares de banlieue au delà de 21 h sans les maîtres-chiens et souhaite une régularisation du dossier. Le cabinet du ministre semble avoir pris en compte le problème posé par ce véritable trafic d'êtres humains.

https://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L267xH224/526221_sans-titre-98fa3.jpg

Il n'y a donc aucune raison pour que le dossier s'enlise. SUD-Rail a fait des propositions aujourd'hui au ministère et fera les mêmes demain à 17 heures en rencontrant le DRH de la SNCF. Aucune solution ne sera viable sans la reconnaissance du droit des 37 agents de gardiennage à vivre et travailler dans la légalité en France. Leur courage, en apparaissant au grand jour, est à la mesure de leur dévouement le soir dans les gares pour aider et soutenir les usagers du rail. SUD-Rail est prêt à prendre tous les engagements nécessaires pour permettre une issue intelligente et juste. Cette lutte est aussi celle de tous les cheminot-e-s.